

Bruxelles, 07 octobre 2021

Objet :

**La communication est une priorité pour les cours et tribunaux !  
Désignation d'une porte-parole pour le Collège des cours et tribunaux.**

**Le Collège des cours et tribunaux nomme Mme Kristine Hänsch comme porte-parole.**

L'un des objectifs stratégiques de l'actuel Collège des cours et tribunaux est de développer une communication externe plus active et ouverte. Le Collège a déjà investi dans une **cellule de communication** avec un responsable de communication francophone et néerlandophone et élargit maintenant cette cellule avec Kristine Hänsch comme **porte-parole bilingue**.

Mme Hänsch a commencé sa carrière en tant qu'avocate. Elle est magistrate depuis 24 ans, et travaille actuellement au tribunal de police de Bruxelles. Kristine Hänsch a également été membre du Conseil Supérieur de la justice et a été conseillère résidente de jumelage à Rabat auprès du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire au Maroc.

La porte-parole du Collège des cours et tribunaux sera le relais de notre organisation auprès de la presse, et donc *de facto* de la population. Kristine Hänsch : « Il est important pour moi de communiquer sur la justice dans un **langage clair** et avec une **dimension humaine** ».

Il est important de noter que le Collège et son service d'appui interviennent uniquement dans les questions relatives à la **gestion et au fonctionnement général des cours et tribunaux**. La porte-parole donnera donc des explications générales sur le fonctionnement des cours et tribunaux et le cadre dans lequel ils opèrent. Elle assumera un **rôle pédagogique** concernant certaines procédures ou problématiques qui se posent dans le fonctionnement et la gestion des cours et tribunaux. Toutefois, le Collège et sa porte-parole **ne sont pas autorisés à communiquer sur des procédures judiciaires et/ou des jugements spécifiques**. Pour assumer cette mission, les juridictions disposent d'attachés de presse qui sont chargés de répondre aux questions des médias sur les affaires judiciaires relatives à leur juridiction.

Le Collège des cours et tribunaux se réjouit de la poursuite de sa professionnalisation et de son engagement en faveur d'une organisation judiciaire transparente et d'une collaboration constructive avec la presse.

**CONTACT & INFOS**

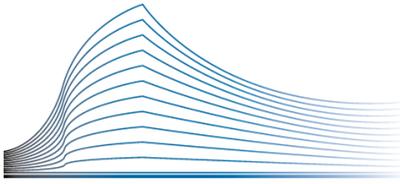


**Kristine Hänsch** – Porte-parole du Collège des cours et tribunaux

Tel. : 0471/220614



Email : [CCT-CHR.press@just.fgov.be](mailto:CCT-CHR.press@just.fgov.be)



**Collège des cours et tribunaux**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---